

tumes, qui n'étoient point en usage de son tems. 5. Quand il y a des Dogmes contraires à ceux, qui se trouvent dans les ouvrages, qui sont incontestablement de cet Auteur. 6. Quand il traite de matieres, dont on ne traitoit point au tems que cet Auteur vivoit. 7. Quand il contient des Histoires manifestement fabuleuses.

Enfin le stile est comme la pierre de touche, qui fait connoître la verité, & la fausseté des Ouvrages; parce qu'il est impossible d'imiter le stile d'un Auteur si parfaitement, qu'il n'y ait toujours beaucoup de difference. Par le stile on ne doit pas seulement entendre les mots, & les termes, qu'il seroit plus facile d'imiter; mais aussi le tour du discours, la maniere d'écrire, l'élocution, les figures, la methode, choses qu'il est difficile de contrefaire; en sorte qu'on ne se démente point. Il y a particulièrement certains Auteurs, dont le stile est aisé à connoître, & qu'il est impossible d'imiter. Il ne faut pas toutesfois rejeter un Ouvrage sur une difference legere de stile sans autre preuve; parce que souvent les Auteurs écrivent differemment en differens tems, ni recevoir un Livre sur la seule ressemblance du stile, quand il y a d'autres preuves de supposition: parce qu'il arrive à un habile homme, de contrefaire quelquefois le stile d'un Auteur, principalement dans un Ouvrage qui n'est pas fort long: mais la difference, & la ressemblance de stile peut être si remarquable, qu'elle est une preuve convaincante de verité, ou de fausseté.

Les preuves externes sont premierement des Manuscrits anciens, dans lesquels ou l'on ne trouve point le nom de l'Auteur, ou l'on trouve celui d'un autre: plus ils sont anciens, & corrects, plus on y doit avoir égard. Secondement du témoignage, ou du silence des Auteurs anciens; de leur témoignage, dis-je, quand ils rejettent formellement un écrit comme supposé, ou quand ils en attribuent quelqu'un à un autre Auteur: de leur silence, quand ils n'en parlent point, aiant occasion d'en parler: cet argument, qui est appelé negatif, ne laisse pas d'être souvent de grand poids. Quand par exemple on trouve, que des Ouvrages entiers, qu'on attribue à un Ancien, ont été inconnus à toute l'antiquité; quand tous ceux, qui ont parlé des Ouvrages d'un Auteur, & qui en ont fait le Catalogue, n'ont point parlé d'un certain Ouvrage; quand un Ouvrage avantageux aux Catholiques n'a point été cité par ceux qui le pouvoient, & le devoient citer, en aiant eu l'occasion, il est tresprobable, que cet Ouvrage est supposé. Il est encore certain, qu'il suffit, pour rendre un Ouvrage douteux qu'il n'ait point été cité par les Anciens, il faut alors qu'il porte des caracteres bien authentiques d'antiquité, pour être reçu sans contradiction: au contraire pour peu qu'il y ait de conjectures qui prouvent le contraire, avec le silence des Anciens, il n'y a point de doute, qu'il ne doive passer pour supposé.

Voilà les regles de la Critique, pour discerner les Ouvrages faux, & supposés d'avec les veritables; je dis qu'il y a quelques-unes de ces regles qui sont